Image not found or type unknown

changement de statut dans le titre de sejour

Par **Katusha**, le **17/09/2009** à **15:48**

Bonjour,

Je suis russe et j'habite en France depuis 2 ans. J'ai obtenue mes 2 titres de sejours comme une conjointe de français. Avec mon mari on ne s'entend pas du tout, ce que rend notre vie commune insupportable et impossible. La meilleure solution pour nous est la separation.
J'ai une fille de 12 ans qui a sa carte d'identité française, qui est au collège en France, et elle est totalement à ma charge depuis sa naissance. J'ai mon travail ici, mes projets, les projets de ma fille.
Est-ce que le changement de statut pour le parent d'enfant français dans mon cas est tout à fait réalisable ou il y a le risque de ne pas obtenir le titre de sejour?
Si vous m'aidiez éclaircir cette question (sur la procedure, les delais, les consequences etc) ,

je vous serai très reconnaissante.

Katy

Par **etrangers sans droit**, le **18/09/2009** à **18:44**

bonjour

selon l'article L 313 11 du CESEDA voir le dernier article de mon blog, vous pouvez avoir un titre d'un an comme mère d'nefant français à charge

cordialement

Par **Katusha**, le **20/09/2009** à **18:59**

Je vous remercie pour votre reponse!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés